

Crise : les propriétaires, les premières victimes

Transcription

Ariane Gaffuri :

En revanche, pour de nombreux propriétaires, les problèmes sont loin d'être résolus. Jacob Inwald est avocat pour l'organisation publique Legal services à New York.

Jacob Inwald [avec traduction] :

En pleine crise financière, il y a eu jusqu'à 95 000 cas de saisies immobilières dans l'État de New York. C'est ahurissant. Et aujourd'hui, même s'il y en a moins, il reste encore 75 000 cas en attente de jugement.

Les personnes de couleur, les noirs et les latinos américains ont été la cible des prêts les plus toxiques du marché parce qu'ils sont vulnérables.

Depuis, des lois ont été votées à New York pour protéger ces propriétaires et encourager les accords à l'amiable. Le tribunal a créé une procédure de règlement des différends pour rassembler les parties adverses et au lieu que la banque ne saisisse un bien, on essaie par exemple d'obtenir une baisse du montant du remboursement mensuel et de rallonger la durée de l'emprunt. Mais parvenir à un tel accord est un combat long et fastidieux.

Nous on considère qu'on est toujours en pleine crise parce que nous avons un nombre de saisies record, comparable à ce que nous avons connu lors de la grande dépression des années 1930.